



CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18 FEVRIER 2022 COMPTE RENDU INTEGRAL

Affiché en exécution de l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le dix-huit février deux mille vingt-deux à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la Présidence de Madame Liliane LUGOL, Maire de LALBENQUE.

Etaient présents : CHARONNAT Serge, COQUOIN Magali, DELON Kévin, DELPECH Marie, DOLO Stéphane, LEZOURET-CONQUET Myriam, LONJOU Charles, MARZIN Jacques, MOLES Géraldine, NODARI Sébastien, ROCHE Marie-Joëlle, ROUSSEAU Paméla, SUDRES Philippe.

Etaient absents excusés : Marion BASTIT a donné procuration à Marie DELPECH, Catherine REBIERE a donné procuration à Stéphane DOLO, Mathieu CROUZET a donné procuration à Géraldine MOLES, Guillaume BISMES a donné procuration à Magali COQUOIN.

Madame Marie DELPECH est désignée secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1 Dénomination des voies et places publiques

Madame le Maire informe que le compte rendu du 4 février sera approuvé au prochain conseil municipal de mars 2022.

Information sur la décision prise depuis la dernière séance :

- Pas de nouvelle décision depuis le 4/02

ORDRE DU JOUR

1 Dénomination des voies et places publiques :

A l'occasion de l'hommage aux défunts **Marthe DELON et Jean-Paul VINCENS**, fixé le mardi 22 février 2022 de 10 h 30 à 12 h, il est proposé ce conseil municipal extraordinaire afin de délibérer sur la dénomination des voies et places publiques.

Il est proposé de nommer une place au nom de Marthe DELON.

Après délibération, l'assemblée valide une nouvelle dénomination « **place Marthe DELON, ambassadrice de la Truffe** » sur la place de la fontaine, **à la majorité avec 15 voix POUR et 4 abstentions.**

Ensuite, pour l'hommage à Jean-Paul VINCENS, il est proposé pour information de modifier l'appellation « truffière des grèzes » par « **Truffière des Grèzes Jean-Paul VINCENS** ». Cette modification n'appelle pas à délibération car il s'agit d'un espace public appartenant à la communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne.

Pour terminer, proposition de la dénomination d'une nouvelle voie :

- **Chemin du partit** qui passe à l'arrière de la maison de santé pluridisciplinaire.
Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la dénomination « chemin du partit » telle que proposée.

Plus aucun élément à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 20 h 30.

A Lalbenque, le 25 Février 2022

Le Maire,

Signé

Liliane LUGOL.

Aucune observation n'est faite et le compte rendu est approuvé à la majorité avec trois abstentions celle de Marion BASTIT, Mathieu CROUZET et Catherine REBIERE (absents à cette réunion), à la séance du conseil municipal du 11 Mars 2022.